1607 H C'EST NON !

PETITION

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus municipaux,

Depuis le vote de la Loi de Transformation de la Fonction Publique le 6 août 2019, les agents de la Ville de Bagnolet s'inquiètent des possibles augmentation de leur temps de travail et suppression des acquis sociaux que représentent les congés supplémentaires, dont certains sont en place dans la collectivité depuis plus de 50 ans.

Aujourd'hui, bien que l'ensemble des partis que vous représentez aient combattu ce projet de loi, la municipalité souhaite mettre en œuvre cette loi régressive et revenir sur ces acquis, inscrits entre autres dans le Contrat de Solidarité bagnoletais de 1982 et dans l'accord ARTT de juillet 2001. Elle souhaite présenter une délibération qui cadrerait le temps de travail au Conseil municipal du 24 juin, sans avoir abordé la question des sujétions et de la pénibilité, qui permettraient pourtant de contrer cette loi. Pire encore, la municipalité souhaite profiter de cette occasion pour remettre en cause l'ensemble des cycles de travail alors qu'aucune obligation légale ne s'impose.

Nos organisations syndicales CGT, FSU, SUD, UNSA se font la voix de l'ensemble des personnels bagnoletais et s'y opposent. Pour toutes et tous c'est : **« Pas une minute de plus ! »**

Une autre vision est nécessaire afin de garantir aux bagnoletais des services publics qui puissent répondre à leurs besoins et aux agents de la Ville de Bagnolet de bonnes conditions de travail ainsi que leur pouvoir d'achat. Cette autre vision du progrès social commande de ne pas augmenter le temps de travail des agents territoriaux, bien au contraire, et de lutter contre la précarité qui touche un grand nombre d'entre eux. **C'est pourquoi, agents de la Ville de Bagnolet de toutes directions, de toutes catégories et de tous métiers et habitants de Bagnolets, nous vous demandons à nouveau, de refuser toute régression sociale et de choisir de placer la Ville de Bagnolet à la pointe des collectivités en matière de bienveillance et de protection de ses personnels. Nous vous demandons :**

- **D'utiliser toutes les possibilités qui vous sont offertes afin de ne pas augmenter le temps de travail des agents ni supprimer nos acquis sociaux ;**
- **De pourvoir tous les postes vacants/gelés pour permettre un meilleur fonctionnement des services communaux et de meilleures conditions de travail ;**
- **De créer les postes pérennes et statutaires pour permettre aux agents dits vacataires/indiciaires de sortir des emplois précaires.**

NOM/PRENOM	SERVICE/ADRESSE	SIGNATURE